



POLICE MUNICIPALE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRETE

**CONCERNANT LE STATIONNEMENT
RUE FRANÇOIS 1^{ER}**

PL/CB
APM 22/3052

Le Maire de la Ville de ROYAN,

Vu les articles L.2122-28, L. 2211-1, L.2213-1 à L.2213-6 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté ASG n°20.1304a en date du 6 juillet 2020 portant délégation de signature à Monsieur Philippe CUSSAC, Cinquième Adjoint,

Vu les articles 131-13 et R.610-5 du Code Pénal,

Vu les articles L.411-1, R.110-1, R.411-8, R.411-25, R.417-10 et suivants du Code la Route,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes (livre I - 1^{ère} à 7^{ème} parties),

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des usagers de la route et d'améliorer le stationnement rue François 1^{er},

ARRETE

ARTICLE 1 : *L'arrêt et le stationnement seront interdits par la matérialisation au sol d'une bande jaune du n°9 au n°13 et devant le n°12 rue François 1^{er} (suivant plan joint).*

ARTICLE 2 : *Les dispositions précitées feront l'objet d'une signalisation ainsi que d'une matérialisation au sol adaptées conformes à l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière, qui seront mises en place et maintenues par les services techniques de la ville.*

ARTICLE 3 : *Tout véhicule en infraction aux présentes dispositions sera poursuivi conformément aux textes et règlements en vigueur.*

ARTICLE 4 : *Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Commissaire de Police et tous Agents de la Force Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.*

Fait à ROYAN, le 09 décembre 2022

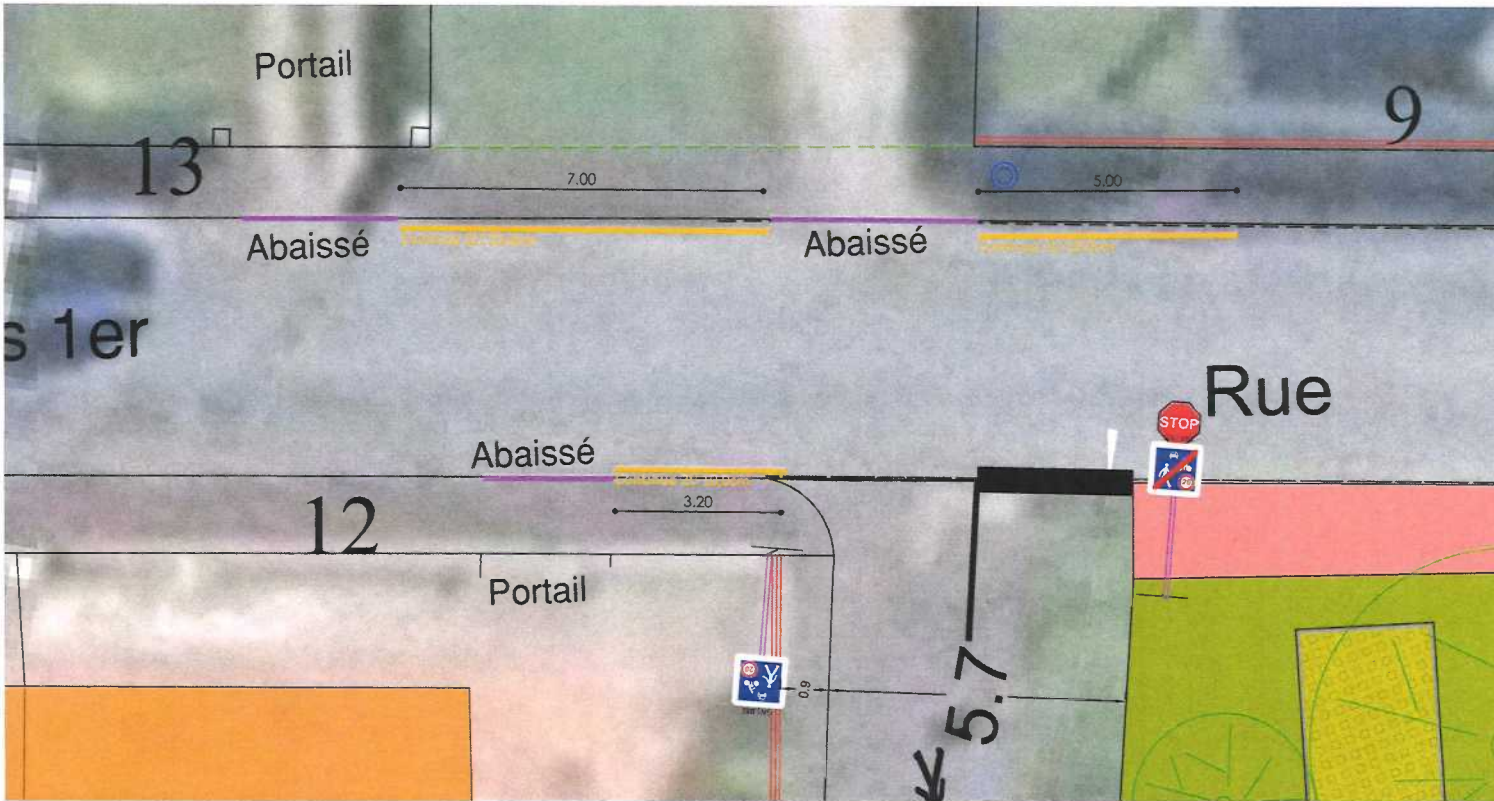
Pour le Maire,
et par délégation
Le Cinquième Adjoint,

Philippe CUSSAC

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 13 décembre 2022



MISE EN LIGNE LE 13-12-2022



Services Techniques_Bureau d'Etudes
Mairie de Royan
Département de la Charente Maritime

Rue François 1er

Matérialisation de stationnements interdits par bandes jaunes

Dessinateur: S.B | Date : 07/12/2022 | Echelle : multiple | Format A3 | Fichier : Y:\BE YRD B.Maurice\1.3 RUE\RENAISSANCE (Rue de la)\0.2 Travaux Benjamin\DWG